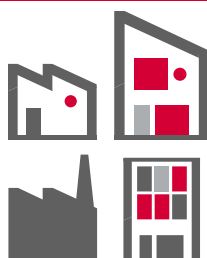
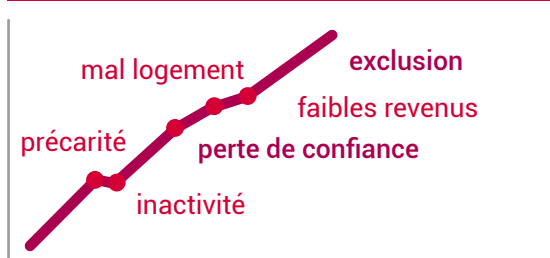




1 000 parcours d'insertion c'est maintenant! en plus⁺

Les 1 200 entreprises d'insertion et entreprises de travail temporaire d'insertion (EI) salariées, accompagnent et forment chaque année des chômeurs de longue durée, allocataires de minima sociaux, jeunes sans qualification, etc. Elles mettent l'entreprise au service d'un projet d'utilité sociale: le retour à l'emploi durable des personnes qui en ont été éloignées, leur apportant reprise de confiance, stabilité, qualification et pouvoir d'achat. Elles tirent leurs ressources à 85% de leur activité économique. Aujourd'hui, elles proposent 1 000 solutions d'emploi immédiatement activables pour 1 000 demandeurs d'emploi.

DES CONSTATS



Les EI, expertes dans la construction de parcours d'insertion vers l'emploi durable.

Coût annuel d'un parcours d'insertion :
13 500€ : accompagnement socio-professionnel / formation du salarié
19 600€ : salaire brut chargé du salarié
10 000€ : financement Etat par poste

LE CHÔMAGE ET L'EXCLUSION NE CESSENT DE CROÎTRE

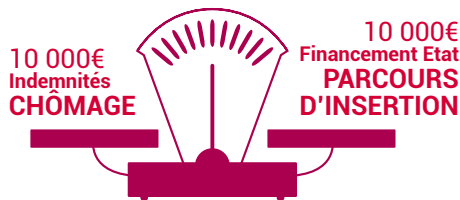
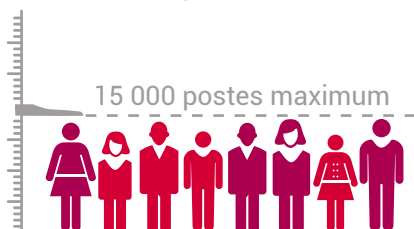
DES ENTREPRISES D'INSERTION PRÊTES À RECRUTER

mais

or

LE PLAFOND DE POSTES FINANCÉS PAR L'ETAT EST ATTEINT

LE MONTANT ANNUEL DE L'INDEMNISATION D'UN CHÔMEUR PEUT PERMETTRE LE FINANCEMENT D'UN PARCOURS D'INSERTION



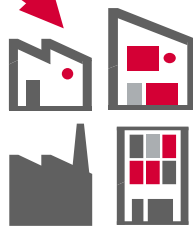
UNE PROPOSITION



L'UNEDIC VERSE À L'ENTREPRISE D'INSERTION **LES 10 000€** d'indemnisation qu'elle versait au chômeur

1 100 € de cotisations chômage sur un total de 6 000€ de charges sociales annuelles

ENTREPRISES D'INSERTION



13 600 € de salaire net annuel (base SMIC)



NOUVELLES PERSONNES EN PARCOURS DANS LES ENTREPRISES D'INSERTION D'ICI FIN AOÛT 2014